

## **Biodiversité : l'UE adopte un texte majeur du Pacte vert**

Les États de l'UE ont définitivement adopté, lundi, une législation-clé du Pacte vert qui impose la restauration des écosystèmes abîmés, la ministre autrichienne de l'Environnement ayant défié son propre gouvernement pour soutenir le texte. La décision, soutenue par 20 États sur 27 lors d'une réunion des ministres de l'Environnement, ouvre la voie à l'entrée en vigueur de ce texte destiné à enrayer la perte de biodiversité. Il impose d'instaurer, d'ici à 2030, des mesures de rétablissement des écosystèmes sur 20 % des terres et espaces marins à l'échelle de l'UE, et de restaurer 30 % des habitats en mauvais état.